

## Piégeage et gestion des animaux à fourrure

### **LA FORMATION AU PIÉGEAGE, PLUS QUE JAMAIS ACCESSIBLE**

**Québec, le 8 août 2003** - La Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ), en collaboration avec la Société de la faune et des parcs du Québec, offre à l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec, la nouvelle génération du module de formation *Piégeage et gestion des animaux à fourrure* en vue de permettre une plus grande accessibilité à l'initiation au piégeage.

En effet, à compter de la mi-août prochain, toute personne désireuse de pratiquer cette activité, ou même d'en faire un métier, peut désormais le faire à partir de toutes les régions du Québec et choisir entre une formation avec moniteur ou une formation à domicile.

D'une durée totale de deux jours, la formation avec moniteur comprend 15 heures d'enseignement théorique et pratique, dont une journée d'exercices et de démonstrations sur le terrain, et une session d'examen d'une heure à laquelle les personnes inscrites à la formation à domicile peuvent aussi se joindre. Quant à la formation à domicile, elle permet un apprentissage au rythme des participantes et participants à l'intérieur d'un délai d'un an à compter de la date d'inscription. Toute personne inscrite à l'une ou l'autre des deux formations peut, à l'intérieur de l'année, modifier son choix à sa convenance.

Le nombre de sessions par régions a été fixé à un minimum de six par année, soit deux sessions avec moniteur et quatre sessions d'examen, et ce, à raison d'environ une tous les trois mois. Le calendrier de formation et d'examen pour la session des mois d'août et de septembre 2003 figure en annexe. Les dates pour la prochaine année de formation seront connues à la fin du mois d'octobre prochain.

### **Le certificat du piégeur, un document obligatoire**

Depuis 1988, pour pouvoir acheter leur permis de piégeage des animaux à fourrure, les adeptes du piégeage doivent avoir en mains leur certificat de piégeur qu'ils obtiennent, en moins d'un mois, après avoir réussi l'examen écrit du module de formation *Piégeage et gestion des animaux à fourrure*. L'examen comprend 50 questions à choix multiple, et la note de passage a été fixée à 60 %.

.../2

### **Forma-service : un moniteur au bout du fil**

La Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec offre également un service d'appel sans frais 1 866 260-7644 pour faciliter le processus de formation des apprentis piégeurs.

### **Comment s'inscrire ?**

Pour s'inscrire au module de formation *Piégeage et gestion des animaux à fourrure*, il suffit de transmettre ses coordonnées complètes et un chèque certifié ou un mandat poste, au montant de 156 \$, fait à l'ordre de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec à l'adresse suivante : 1737, rue Champigny Est, Sainte-Foy (Québec) G2G 1A6. Pour tout renseignement additionnel sur ce module de formation, il faut composer le 1 866 266-7644 ou accéder au site Internet <http://www.ftgq.qc.ca/>

### **Le piégeage, un outil indispensable de gestion de la faune**

Cette activité traditionnelle est devenue aujourd'hui un outil privilégié pour assurer une saine gestion de la faune. Au Québec, le piégeage se fait de façon à maintenir les populations d'animaux à fourrure en équilibre avec leur milieu naturel. Contrairement aux perceptions, le piégeage moderne se pratique avec des méthodes qui respectent les animaux et qui ne menacent aucunement la survie des espèces piégées.

Il convient de mentionner que la Société de la faune et des parcs du Québec est le chef de file de la mise en place d'un programme canadien de certification des pièges qui permet de satisfaire aux exigences de l'Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté.

- 30 -

#### **Source :**

Danielle Beauchemin  
 Direction des communications et de l'éducation  
 Société de la faune et des parcs du Québec  
 Tél. : (418) 521-3845, poste 4439  
 Courriel : [danielle.beauchemin@fapaq.gouv.qc.ca](mailto:danielle.beauchemin@fapaq.gouv.qc.ca)

#### **Information :**

Marianne Gagnier  
 Responsable provinciale à l'éducation PESCOF-FTGQ  
 Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec  
 Tel : (418) 872-7644  
 Courriel : [marianne.gagnier@ftgq.qc.ca](mailto:marianne.gagnier@ftgq.qc.ca)

